

Les activités du port du Mans

TÉMOIGNAGE

« Pratique de passer mon permis ici »



Bruno, 43 ans : « Je suis en train de passer mon permis côtier. J'ai une maison au Croisic depuis un an et demi et j'ai envie de me promener et d'aller pêcher. J'ai beaucoup de plaisir à être en mer, c'est tellement calme. Mon père avait son permis alors on en a pas mal fait. Pour l'heure, les eaux intérieures ne m'intéressent pas, je suis plus attiré par la mer. C'est pratique de le passer ici car tout est concentré sur place. J'ai fait deux séances théoriques et j'en ai une troisième ce soir. Il y a beaucoup à digérer, avec les feux, les drapeaux, les signaux sonores... Heureusement que M. Cousin explique bien. Il fait des vidéos, simule les situations avec des petits bateaux... Aujourd'hui, c'est ma première séance pratique, qui dure deux heures et demie. Je ne sais pas trop ce que je vais faire ! Je n'ai jamais conduit de bateau, ça va être la découverte. J'ai mon examen théorique lundi prochain, il va falloir que je travaille ce week-end. »

En plus d'accueillir jusqu'à 32 bateaux, le port du Mans propose deux activités. Jusqu'au 30 septembre, les Sarthois peuvent embarquer à bord d'un bateau électrique sans permis, de 5 à 7 places, pour des balades d'une à quatre heures. Ceux qui ont le pied marin peuvent aussi passer leur permis bateau à l'année, qu'il soit fluvial, côtier ou hauturier, grâce à la formation de Bertrand Cousin (photo) d'Hisse et Eaux. Rencontres au fil de l'eau.

101 quai Amiral Lalande
Location : 02 43 80 56 62
Tarifs : de 25 à 75 euros
(par bateau)
Hisse et Eaux
Contacts : 06 16 39 17 40
www.hisse-et-eaux.fr



SON PARCOURS

Dans la voile

« Je suis issu du monde de la voile. Je suis originaire de Mayenne mais j'ai beaucoup navigué en Bretagne et en Vendée, depuis 40 ans. J'ai commencé à l'âge de 18 ans. J'ai eu l'occasion de monter sur un voilier et puis j'ai fait tout le cursus de formation dans ce domaine-là. Je suis formateur voile depuis une trentaine d'années. J'ai créé mon entreprise dans le domaine des permis bateaux à Laval, il y a 13 ans et au Mans, depuis un peu plus de dix ans. J'étais dans le milieu de l'industrie et dans le cadre d'un changement de vie, je me suis tourné vers ce qui me plaisait. J'ai passé un agrément pour enseigner. J'avais déjà obtenu les différents permis en 1992. »

LES PERMIS

Mer et rivière

« J'ai deux bateaux écoles, de six mètres de long et plus de 50 chevaux de puissance. Côté mer, il y a l'option côtière qui permet de naviguer jusqu'à 11 kilomètres d'un abri. Il y a ensuite l'extension hauturière, sans limite de distance. Côté fluvial, on a l'option eaux intérieures, avec une limite de taille de bateau inférieure à 20 mètres, ce qui est déjà énorme. On ne dispense pas le permis grande plaisance, pour les bateaux fluviaux comme les péniches. On a aussi des modules de perfectionnement, au niveau du pilotage, du calcul de marée et de la lecture de cartes. L'avantage ici, c'est qu'on peut passer son permis toute l'année. On a cinq sessions d'examen par an, entre octobre et juin. »

LES SÉANCES

Théorie et pratique

« Il y a dix heures de formation théorique, en quatre séances. Les cours ont lieu à la capitainerie, avec des tests d'entraînement sur le site. Le permis hauturier se fait sur deux mois car le travail est plus conséquent. La pratique se réalise au port du Mans, plan d'eau agréé. C'est une séance de 2 h 30, renouvelable si besoin. Ce n'est pas un problème que ce ne soit pas en mer car sur le littoral, l'essentiel des manœuvres se fait dans le port de plaisance. Elles sont liées à la sécurité, l'accostage ou encore le départ de quai. On a ensuite une zone de navigation qui nous permet de faire les prérequis obligatoires : suivre un alignement, récupérer un objet tombé à l'eau, jeter l'ancre... »

LES ÉLÈVES

Plusieurs profils

« Je forme environ 250 candidats par an au Mans. Les 16 - 25 ans viennent passer leur permis pour ensuite travailler sur le littoral pendant les vacances scolaires : sauvetage, encadrement... Il y a bien sûr les particuliers passionnés par la mer, qui souhaitent acheter ou louer un bateau mais aussi beaucoup de pêcheurs. Le gros de mes élèves va de 30 à 60 - 65 ans. J'ai aussi des clubs de plongée et enfin le motonautisme, c'est-à-dire le jet ski, car il faut l'option côtière pour le conduire. Le bateau est un apprentissage accessible, après c'est au fil du temps qu'on développe son sens marin et de la sécurité, avec des conditions de navigation qui varient chaque jour. »

